



Claire GANNE

Nathalie THIERY

Maîtresses de conférences

Avec la participation de Julien KHAYAT

Centre de Recherche Education et Formation
Equipe *Education familiale et interventions sociales auprès
des familles*
Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Les interactions parents-enfants-professionnel·le·s en centre parental : contextes institutionnels, processus et effets

Journée d'étude de l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance – 26/11/2018



Une innovation socio-éducative qui interroge la protection de l'enfance

- Des innovations issues d'acteurs de terrain sur la place des pères en centre maternel (Chatoney & Van der Borgh, 2010,) institutionnalisées par la loi du 14 mars 2016.
- Un moyen de tester d'autres modes d'intervention face à des questions vives en protection de l'enfance :
 - Difficulté d'entrer dans des logiques de soutien auprès des familles pour des dispositifs pensés dans une logique de suppléance (Fablet, 2010)
 - Difficile prise en compte des conditions matérielles de vie des familles (Cardi, 2007; Potin, 2009; Sellenet, 2007)
 - Centration des interventions sur la mère dans un contexte de responsabilisation des parents (Neyrand, 2011, Wilpert, 2011)





Une recherche visant à appréhender les dynamiques d'accompagnement en centre parental



- Etape 1 : analyse institutionnelle de 10 services accueillant des couples avec enfants.
- Etape 2 : recueil des événements jalonnant le parcours dans les dossiers des 10 dernières familles sorties de 4 centres parentaux (40 situations familiales).
- Etape 3 : 33 entretiens compréhensifs avec les parents et les professionnel·le·s, permettant d'analyser 18 situations familiales.

+ L'analyse institutionnelle

- La volonté de lier l'analyse des dynamiques institutionnelles et les effets des interventions, en référence aux travaux de Paul Durning (1995).
- Des visites sur site et une analyse de documents institutionnels, à partir d'une grille élaborée en s'inspirant des outils mis en œuvre pour l'analyse des innovations socio-éducatives (Breugnot, 2011; Durning & Boutin, 2008).





Des contextes institutionnels variés (analyse de 10 services)

- Un continuum du centre maternel au centre parental
- Des cadres physiques variés et évolutifs
- Des positionnements différenciés à l'égard de la prévention
- Des durées de séjour très liées au contexte départemental
- Des équipes expérimentées et disposant de formations complémentaires concernant la conjugalité





Une attention à l'expression de l'enfant dans toutes les structures, diversement mise en œuvre

- Un accompagnement de la famille incluant des interventions en direction des parents et des interventions de soutien direct auprès de l'enfant (4/10)
- Des interventions directs auprès de l'enfant moins formalisées mais avec des espaces de soutien possibles (famille de parrainage, accueil en halte-garderie...) (3/10)
- Des interventions principalement en direction des parents, le soutien direct et l'observation du développement de l'enfant étant réalisés par des structures d'accueil de la petite enfance partenaires (3/10)
- Pour toutes les structures, peu d'interventions en dehors de la présence des parents. Les supports d'intervention : l'observation, le jeu, la verbalisation, l'aménagement de l'espace, le soutien des interactions parents-enfant.

+ Des familles qui cumulent de nombreux facteurs de vulnérabilité (analyse de 40 dossiers, au sein de 4 services)



- Plus du tiers des parents ont fait eux mêmes l'objet d'une mesure de protection de l'enfance, un quart au moins a vécu des violences intrafamiliales en tant qu'enfant.
- Au moment de l'entrée, les trois quart des couples vivent de prestations sociales, 6 sur 40 ne disposent d'aucunes ressources.
- Durant l'accueil, 14 couples sur 40 connaîtront des situations de violences physiques au sein du couple, presque toutes bidirectionnelles.

+ Une interaction forte entre dynamique conjugale et accès au logement à la sortie

- 15 couples sur 40 se séparent en cours d'accompagnement, ou peu de temps avant la sortie : la séparation peut précipiter la sortie, mais la perspective de la sortie peut précipiter la séparation.
- 25 familles sur 40 accèdent à un logement au moment de la sortie : 20/25 couples, et 5/15 mères séparées.
- L'existence de situations « intermédiaires » (ni en couple ni séparés), difficilement prises en compte par les bailleurs sociaux.



+ Une interaction forte entre violences au sein du couple et mesures de protection à la sortie



- 10 familles / 40 connaissent des mesures de protection de l'enfance à la sortie : AED (3), AEMO (3), placement judiciaire (4)
- Dans 8 cas sur 10 : familles dans lesquelles des violences physiques au sein du couple ont été constatées (5 couples qui se sont séparés, et 3 qui sont restés en couple).
- Dans certains cas, des placements judiciaires précoces correspondent à des accueils en prévention secondaire.

+ Regards croisés sur l'accompagnement

- Un début d'accueil sous le signe de l'aide contrainte
- Une implication forte des professionnel·le·s dans toutes les dimensions de la vie quotidienne
- Des pratiques de soutien à la parentalité marquées par le « faire avec »
- L'importance de la dynamique conjugale

+ Quatre dynamiques interactives d'accompagnement

- Accompagner la construction d'un couple conjugal et parental en demande de repères identificatoires
- Soutenir la mère dans sa maternité, avec le soutien du père tourné vers l'insertion
- Accompagner une femme en difficulté dans sa maternité, contre l'avis du compagnon
- Soutenir le développement d'un enfant en risque





Un engagement fort des acteurs



- La création d'une relation forte, chargée d'affects, souvent support de parentification pour les jeunes couples accueillis
- Une posture professionnelle qui nécessite soutien et accompagnement
- Une fin d'accompagnement qui interroge : quel devenir pour les relations? Quel réseau de soutien? Quelle autonomie?



Une intervention de suppléance familiale au moment de la transition à la parentalité



- Les centres parentaux assurent finalement une fonction de suppléance (Durning, 1995) en direction des jeunes parents.
- Elle s'inscrit dans la durée,
- Dans une logique de prévention primaire,
- Pour des parents peu soutenus par leur famille d'origine.

+ Recommandations

- Reconnaître le caractère préventif des centres parentaux, ancrés dans une logique de prévention primaire
- Soutenir les professionnel·le·s dans le lien de proximité (binôme, supervision...)
- Renforcer la formation et la recherche concernant les situations de violences situationnelles bidirectionnelles
- Assurer la place des professionnel·le·s formé·e·s à l'observation du jeune enfant



Le rapport et sa synthèse sont consultables en ligne :

<https://fncp-france.fr/publication-rapport-centres-parentaux>

ou

<https://www.onpe.gouv.fr/appe-offre/appe-doffres-ouvert-loned-pour-lannee-2015>